

Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr

Téléphone : 04 26 20 92 11

SISP EAU EN CEVENNES

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DISTRIBUEES

SISP EAU EN CEVENNES

Prélèvement et mesures de terrain du 21/11/2022 à 10h37 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : CHANTEQUINSON (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Point de surveillance : STATION CHANTEQUINSON - ASSIONS (LES)

Code point de surveillance : 0000002309 Code installation : 001648

Numéro de prélèvement : 00700188447

Conclusion sanitaire :

Eau de qualité sanitaire satisfaisante. Toutefois, certains paramètres sans incidence directe sur la santé ne sont pas conformes.

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

*Les résultats sont également consultables sur internet :
www.eaupotable.sante.gouv.fr*



mercredi 30 novembre 2022

Le Préfet de l'Ardèche et par délégation,
Le directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-
Alpes et par délégation,
La déléguée départementale de l'Ardèche
et par délégation,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires


Alexis BARATHON

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	13,2	°C				25
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	177	µS/cm			200	1100